



NOOR
International

Les Valeurs Coraniques qui Éclairent le Chemin



noor.gallery

فَوَلَا تَنْكِحُوا مَا نَكَحَ إِبْرَاهِيمَ وَكَانَ فَاحِشَةً وَمَقْتَأً
وَسَاءَ سَبِيلًا ۝ حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتُكُمْ وَبَنَاتُكُمْ وَأَخْوَاتُكُمْ وَعَمَّاتُكُمْ وَخَالَاتُكُمْ
وَبَنَاتُ الْأَخْ وَبَنَاتُ الْأُخْتِ وَأُمَّهَاتُكُمْ الَّتِي أَرْضَعْنَكُمْ وَأَخْوَاتُكُمْ مِنْ الرَّضَاعَةِ
وَأُمَّهَتْ نِسَاءِكُمْ وَرَبَّيْكُمْ الَّتِي فِي حُجُورِكُمْ مِنْ نِسَاءِكُمْ الَّتِي دَخَلْتُمْ بِهِنَّ فَإِنَّ لَمْ
تَكُونُوا دَخَلْتُمْ بِهِنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ وَحَلَّلْ أَبْنَاءِكُمُ الَّذِينَ مِنْ أَصْلَابِكُمْ وَأَنْ
تَجْمِعُوا بَيْنَ الْأَخْتَيْنِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ۝ ۲۳-۲۲

[النساء ۲۲-۲۳]

N'épousez pas les femmes qu'ont déjà épousées vos pères, sauf si cela a eu lieu dans le passé. Pareille conduite est une perversion, une abjection et quelle pratique exécrale ! Vous sont défendues vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et vos tantes maternelles, les filles de vos frères et les filles de vos sœurs, ainsi que les mères qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, vos belles-filles élevées dans votre giron et qui sont nées de vos femmes avec qui vous avez consommé le mariage. Mais si le mariage n'a pas été consommé avec elles, vous n'aurez pas péché (en les épousant). (Vous sont également défendues) les femmes de vos fils issus de vos reins ; et (il vous est défendu) d'avoir deux sœurs (comme épouses en même temps), sauf si cela a eu lieu dans le passé. Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

Coran (4:22-23)

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR

